



Parlons travail : enseignant de STI2D



Inscription obligatoire : Demande de congé de formation à déposer un mois avant, soit **AVANT LE 5 AVRIL**

Lien : <https://lc.cx/Mv4uf7> ou QR code ci dessous



Vous avez droit à 12 jours de formation syndicale par an.



Vendredi 5 Mai 2023
9h-16h30
Lycée Blaise Pascal
LONGUENESSE

Une journée pour :

- faire le point sur notre vécu de prof de STI2D
- confronter les organisations dans nos établissements
- mettre en avant les points de grippage
- mettre en avant les leviers d'amélioration
- verbaliser les propositions et revendications et préciser les niveaux d'action.